



**PROJET
ÉDUCATIF
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE
JEANNE-MANCE
2023-2027**



LE PROJET ÉDUCATIF

TABLE DES MATIÈRES

- 05 BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 06 ENCADREMENTS LÉGAUX**
- 08 CONSULTATION MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 09 MISSION, VISION ET VALEURS**
- 11 CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT**
 - 11** ENVIRONNEMENT EXTERNE
 - 12** ENVIRONNEMENT INTERNE
 - 14** BIEN-ÊTRE
- 16 FORCES, DÉFIS ET ENJEUX**
- 17 ENJEUX**
 - 17** LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES
 - 18** LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES
 - 19** LA COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE
- 20 MISE EN OEUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF**
- 21 ANNEXES**



BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

ENCADREMENTS

LÉGAUX

Le Projet éducatif est élaboré en respect des éléments prévus dans la Loi sur l'instruction publique (LIP).

Écoles secondaires

Le Projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte: (LIP, article 37)

- le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
- les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- les cibles visées au terme de la période couverte par le Projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
- la périodicité de l'évaluation du Projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire.

Le Projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.



La période couverte par le Projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article

459.3.

(LIP, article 74)

Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert.

Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

Le conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école. Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

L'ensemble du personnel enseignant de l'école

Les élèves

Les parents

Les membres du

Conseil d'établissement

Les membres de la communauté

GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

- Le comité projet éducatif de l'école
- L'ensemble du personnel de l'école
- Les membres du Conseil d'établissement
- La direction d'école

MISSION

La mission décrit la raison d'être d'une organisation.

À Jeanne-Mance, notre équipe guide l'élève afin qu'il se développe comme citoyen éclairé et accompli.

L'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

VISION

La vision décrit l'avenir que l'organisation souhaite bâtir, ce qu'elle veut devenir à moyen et à long terme. Elle est claire et inspirante pour les membres de l'organisation.

Un milieu de vie stimulant dans lequel la bienveillance, la réussite et le sentiment d'appartenance ne font qu'un.

VALEURS

Les valeurs représentent les normes de conduite autant pour les élèves que pour le personnel. Elles sont les dispositions intérieures permettant aux gens d'agir tant de manière indépendante qu'en interdépendance.

Engagement Je me mets en action individuellement et collectivement vers ma pleine réussite.

Respect J'interagis avec moi-même, avec les autres et avec mon environnement avec bienveillance.

Ouverture Je m'enrichis au contact des autres et de leurs différences.

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Facteurs externes qui exercent une influence sur les moyens mis en place par l'école ou le centre.

8 / 10

IMSE

(indice de défavorisation de l'école)

6 / 10

ISFR

(indice du seuil de faible revenu)

Écoles de quartier :

St-Charles

Ste-Brigitte

du Sentier

NDBC

St-Joseph

Saint-Cyrille

St-Félix

St-Lucien

L'école secondaire Jeanne-Mance se trouve au centre-ville de Drummondville. L'environnement urbain est très présent.

Sa clientèle est diversifiée, elle provient en effet de zones urbaines et de zones rurales avec des indices socioéconomiques très variés.

L'école secondaire Jeanne-Mance s'implique au niveau de sa communauté que ce soit par des projets de classe (auprès des écoles primaires ou des personnes âgées), du bénévolat individuel, de la mobilisation collective (JM Courir pour la Fondation Terry-Fox, Amnesty international, comité AGIS, écoresponsabilité, CEPS etc.).

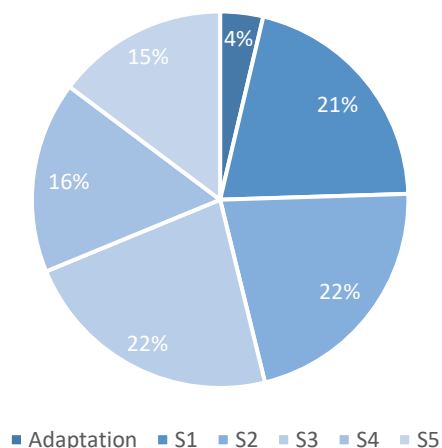
Elle accueille également différents partenaires locaux en permanence (une travailleuse sociale du CIUSS et une intervenante d'ActionTox) ou pour des collaborations ciblées (Carrefour Jeunesse-Emploi, GRIS, Rose des vents, CALACS, CPRMV, Fondation Jeune en Tête, La Piaule, Trans-Mauricie, OXFAM-Québec etc.).

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Situation relative aux élèves et à leur réussite, au personnel et à l'organisation scolaire.

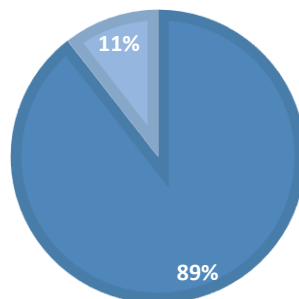
Nombre d'élèves par niveau (%) 2023-2024



1050 élèves

PROPORTION D'ÉLÈVES NÉS HORS CANADA 2022-2023

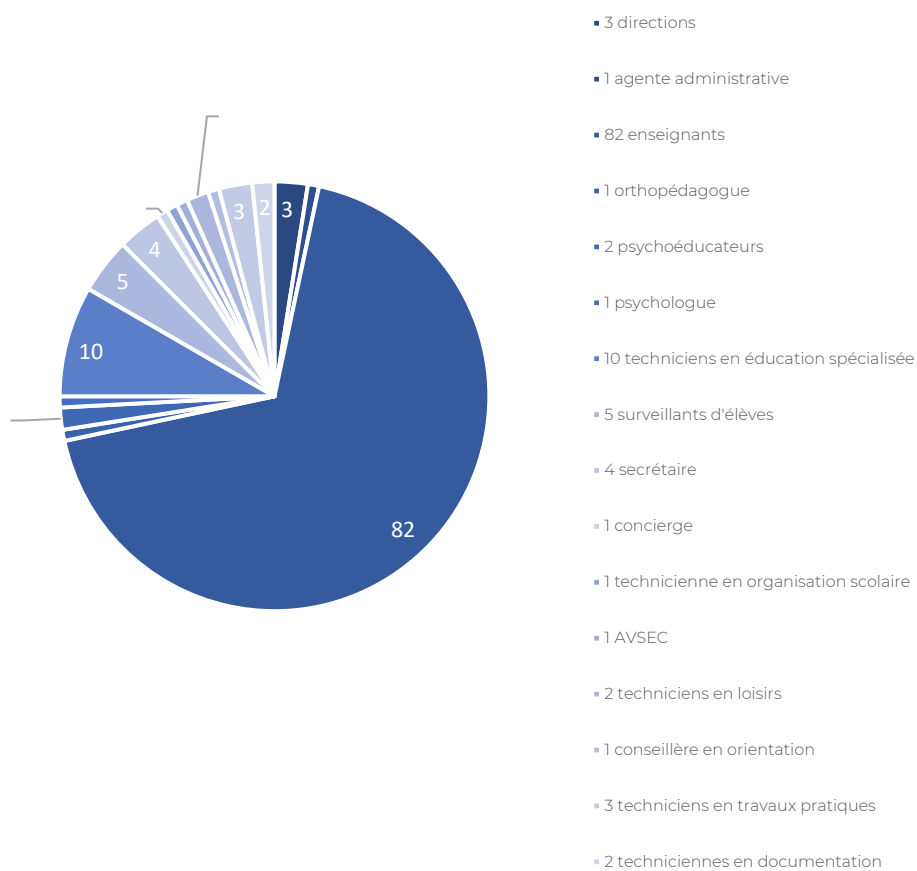
■ Élèves nés au Canada ■ Élèves nés hors Canada



Équipe-école

En 2023-2024, l'école compte sur la collaboration et l'implication de **120 membres** du personnel.

Répartition du personnel par catégorie d'emploi

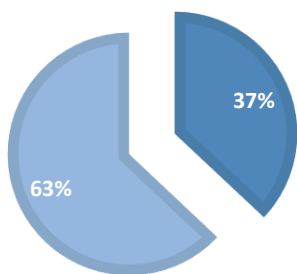


ENVIRONNEMENT INTERNE

Offre de services	
Nombre de groupes d'adaptation scolaire	2 groupes CPF et 1 groupe Destination (trouble du comportement)
Nombre de groupe de francisation	Aucun
Données relatives aux programmes particuliers	Les 3 programmes particuliers sont offerts tout au long du parcours secondaire. Le programme hockey sur glace est offert à 103 élèves. Le programme d'arts visuels (PAV) est offert à 195 élèves. Le programme d'éducation intermédiaire (PEI) du Baccalauréat International (IB) est offert à 254 élèves.

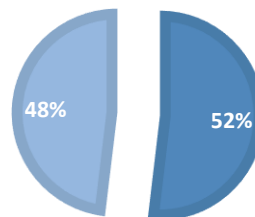
PROPORTION D'ÉLÈVES AVEC UN PLAN D'INTERVENTION

■ Élèves avec un PI ■ Élèves sans PI



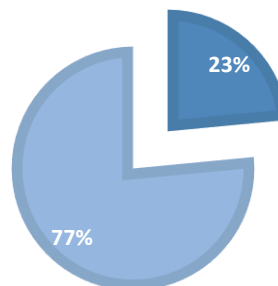
PROPORTION D'ÉLÈVES EN PROGRAMMES PARTICULIERS

■ Élèves dans un PP ■ Élèves au régulier ou en adaptation



PROPORTION D'ÉLÈVES INSCRITS AU SPORT ÉTUDIANT (RSEQ)

■ Élèves inscrits à la RSEQ ■ Élèves non inscrits à la RSEQ



LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

Au cours d'octobre et novembre 2022, nous avons recueilli les perceptions et les attentes des principaux acteurs de l'école (les parents, les élèves). Nous avons ciblé 5 questions du sondage aux parents et 12 questions de celui des élèves.

Perception des parents sur le bien-être à l'école	Taux école	Taux global CSSDC
Je suis informé de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, événements, etc.)	98%	95 %
Je suis satisfait des informations reçues concernant le cheminement scolaire (choix de cours, orientation scolaire) de mon enfant.	96%	95 %
Je suis satisfait des informations reçues concernant les forces et défis de mon enfant.	92%	95%
Je suis satisfait des informations reçues concernant les résultats d'évaluation de mon enfant.	96%	91%
Je suis informé de l'offre des activités en parascolaire (midi ou soir).	96%	95%

Perception des élèves sur leur bien-être à l'école	Taux école	Taux global CSSDC
À l'école, les élèves respectent les adultes	78,6%	75%
Je trouve que les règlements de l'école sont appliqués de la même façon pour tous.	65%	67,3%
Je me sens bien et en sécurité.	83.8%	86%
Mon école est invitante et stimulante.	79.5%	79,5%
Je me sens capable de réussir dans mes travaux et évaluations.	92,1%	92,5%
En classe, je suis à l'aise de poser des questions et de donner mon opinion.	70,6%	75,1%
Les adultes m'encouragent et reconnaissent mes efforts.	73,7%	75,7%
Les adultes de l'école s'intéressent à moi.	61%	59%
Je trouve que mes cours sont intéressants	58%	54%
Je trouve que les méthodes d'enseignement utilisées par les enseignants sont variées.	68,2%	69,6%
Mes enseignants me parlent de mes forces et défis dans mes apprentissages.	68,1%	69,9%

FORCES, DÉFIS ET ENJEUX

Les forces et les défis sont décrits suite à l'analyse complète de l'environnement externe et interne. Ils peuvent concerner différents aspects (taux de réussite, sentiment de sécurité à l'école, la communication, etc....).



ENJEU 1

LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

Les taux de réussite des élèves de l'école secondaire Jeanne-Mance sont globalement dans la moyenne des élèves du CSSDC.

L'école secondaire Jeanne-Mance ne propose pas la séquence de mathématiques TS contrairement aux autres écoles du CSSDC. La séquence SN est proposée à Jeanne-Mance et Jean-Raimbault uniquement.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Accroître la réussite scolaire des élèves % d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve				
Objectifs	Indicateurs	JM 2023	Moyenne CSS 5 ans	Cible JM
2 ^e secondaire français écriture		54.1%	57.4%	62%
4 ^e secondaire mathématiques CST raisonner		60.4%	57.6%	68%
4 ^e secondaire mathématiques SN raisonner		65.1%	70%	73%
4 ^e secondaire Science volet théorique		54.4%	56.1%	62%
4 ^e secondaire UNS 4 ^e secondaire (uniquement juin 2023)		61%	61%	68%
5 ^e secondaire Français écriture		60.3%	57.3%	68%
5 ^e secondaire Anglais CORE oral		82%	84.6%	87%
5 ^e secondaire Anglais CORE production écrite		74.3%	72.5%	79%
5 ^e secondaire Anglais EESL oral		87.9%	83.2%	91%
5 ^e secondaire Anglais EESL production écrite		91.7%	91.5%	94%

ENJEU 2

LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES

L'équipe école s'est sentie interpellée par le pourcentage d'élèves qui ne sentent pas bien ou pas en sécurité dans l'école.

La perception des élèves quant aux 2 autres questions a également interpellé l'équipe. Le personnel a à cœur le bien-être des élèves et souhaite améliorer la perception des élèves en ce sens.

Orientation 2 (en cohérence avec le PEVR)				
Assurer un environnement éducatif sain, sécuritaire, stimulant et ordonné				
Objectifs	Indicateurs	JM 2023	CSS 2023	Cible 2027
Objectif 1 Augmenter le % d'élèves qui perçoivent positivement le climat scolaire	Je me sens bien et en sécurité	84%	86%	Augmenter le % de perception de 5%
Objectif 2 Augmenter le % d'élèves qui perçoivent que le climat de classe est favorable aux apprentissages	Les adultes de l'école s'intéressent à moi	59%	59%	Augmenter le % de perception de 10%
	Mes enseignants me parlent de les forces et défis dans mes apprentissages	68%	69.1%	Augmenter le % de perception de 10%

¹ donnée issue de la somme des pourcentages des élèves en accord et partiellement en accord (sondage effectué auprès de tous les élèves du secondaire)

ENJEU 3

LA COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE

Le sondage réalisé auprès des familles indique une belle satisfaction des familles quant à la collaboration avec l'école.

La communication avec la famille était un objectif du projet éducatif précédant, que ce soit par l'utilisation de la plateforme Mozaïk, un nouveau site web plus convivial et plus de visibilité sur les réseaux sociaux. Les actions réalisées précédemment semblent donc avoir donné des résultats tout à fait satisfaisants.

Orientation 3

(en cohérence avec le PEVR)

**Améliorer la collaboration entre l'école et la famille
Augmenter le pourcentage de satisfaction des parents à l'égard de la communication avec l'école**

Indicateurs	JM 2023	CSS 2023	Cible 2027
Je suis informé(e) de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, évènements, etc.)	98%	95%	Maintien
Je suis satisfait des informations reçues concernant le cheminement scolaire (choix de cours, orientation scolaire) de mon enfant	96%	95%	Maintien
Je suis satisfait des informations reçues concernant les forces et défis de mon enfant	92%	91%	94%
Je suis satisfait des informations reçues concernant les résultats d'évaluation de mon enfant	96%	95%	Maintien
Je suis informé de l'offre des activités en parascolaire (midi ou soir).	96%	96%	Maintien

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif 2023-2027 de l'école secondaire Jeanne-Mance est adopté par le Conseil d'établissement le 13 mai 2024 lors d'une séance ordinaire.

Le conseil d'établissement procède, dès cette adoption, à la diffusion de ce projet éducatif à tous les parents de l'école. Un courriel du président du Conseil d'établissement est acheminé à tous les parents et contient copie du projet éducatif 2023-2027 en fichier attaché. Le présent document est accessible en s'adressant à la présidence du Conseil d'établissement, au bureau de la direction d'établissement ou au secrétariat de l'école.

La direction d'école est mandatée pour élaborer et piloter avec l'équipe-école le plan d'action qui priorise les meilleurs moyens pour poursuivre l'atteinte des objectifs de ce projet éducatif. Elle doit mobiliser tout son personnel, créer des moments de travail commun et observer la progression des apprentissages des élèves.

La direction d'école présente annuellement à la dernière séance du conseil d'établissement (séance de juin de chaque année) la reddition de compte de ce plan d'action qui démontre les actions réalisées, les suivis et l'engagement des actions pour l'année suivante.

Signé le 27 mai 2024 à Drummondville



Madame Vicky Martel, présidente du Conseil d'établissement



Vincent Cabal, directeur d'établissement

